



Livret d'accueil

Version du 10/10/2021

Présentation :

Qui est IKIGAI CONCEPT ?



IKIGAI CONCEPT est un GIE créé par deux amis, Christian Jordan et Serge Bergé, tous deux enseignants d'Arts Martiaux et passionnés de relations humaines.

C'est le savant mélange de l'expertise de ces deux formateurs spécialisés dans le domaine du « **Développement Personnel** » et de la « **Qualité de Vie au Travail** » qui fait d'IKIGAI CONCEPT une solution adaptée aux différentes attentes et besoins de chacun.

D'une part Christian Jordan avec ADS PRO, expert en gestion du stress, des situations conflictuelles et dégradées propose au plus grand nombre des comportements et techniques éprouvées en matière d'amélioration de la confiance en soi et de la **sécurisation de biens et de la personne** dans le plus grand respect de l'intégrité physique de tous.

Dans un monde de plus en plus menaçant, insécurisant, Christian Jordan, enseignant Judo/Ju Jitsu/Self Défense depuis plus de 25 ans, Expert National Self défense au sein de la FFJDA met son expertise au service des particuliers et des entreprises confrontés à la gestion des situations à risques.

D'autre part, Serge Bergé avec SAS CSB Développement et Performance, pour mettre en adéquation sa précédente carrière d'expert en management et relations publiques au sein de grands groupes (tel qu'EDF) avec ses passions sportives personnelles qu'il partage en famille depuis toujours. Ces deux pans de son parcours jalonnent la mission qu'il a voulu donner à la SAS CSB : permettre au plus grand nombre d'appréhender des techniques éprouvées en matière d'accompagnement et de coaching ainsi que dans le développement des compétences personnelles et professionnelles

Serge Bergé, coach en développement personnel et expert en communication et management met son expertise au service des particuliers et des entreprises confrontés au changement permanent de leurs cadres de références.

Son mantra :

« Celui qui renonce à devenir meilleur a déjà cessé d'être bon »

Christian Jordan est également intervenant en compréhension et maîtrise des situations à haut niveau de stress. En sa qualité de praticien en cohérence cardiaque et

hypnose, il utilise et met à disposition des stagiaires des outils, simples, efficaces adaptable à un grand nombre de situations.

Serge Bergé, spécialiste en gestion des équipes mais aussi en compréhension et maîtrise des situations délicates, il utilise également ses méthodes d'enseignant sportif (Judo/Ju Jitsu) et sa certification de coach consultant professionnel pour construire des solutions rapides et adaptées à tout type de profil et de contexte

Leur Message

**« Mieux se connaitre pour mieux s'adapter, atteindre ses objectifs
et trouver son équilibre »**

Les valeurs d'IKIGAI CONCEPT :

- Être à votre écoute pour proposer des solutions adaptées
- Adapter nos compétences à vos besoins
- Accompagner dans la durée, être disponible
- Construire des relations basées sur l'échange et le partage,
- Associer les points de vue pour progresser plus vite
- Donner l'accès à l'autonomie de chacun, tout en respectant les rythmes personnels
- Proposer des méthodes pratiques pour plus d'efficacité
- Aider à une meilleure connaissance de soi

Nos méthodes d'apprentissage :

Une pédagogie centrée sur l'apprenant

Tous nos stages reposent sur une alternance entre transfert de savoir-faire et d'attitude, avec des exercices concrets, des tests avec les participants et des analyses de situations. Cette méthode permet une appropriation rapide des sujets par les stagiaires.

Nos formateurs s'appuient sur les connaissances préexistantes du stagiaire. Ils combinent diverses modalités pédagogiques : des exposés théoriques, des temps d'échanges, des études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation. Lors des formations en groupe, l'accent est mis sur l'interactivité, intégrant ainsi la possibilité de progresser en équipe et de réussir ensemble.

Des modalités pédagogiques adaptables

Nous construisons des solutions répondant précisément aux besoins et objectifs de nos clients tout en prenant en compte leurs contraintes. Cela implique de pouvoir s'appuyer sur différents dispositifs. C'est pourquoi nous avons développé un large éventail de modalités d'apprentissage qui, utilisées séparément ou combinées entre elles, nous permettent d'élaborer des solutions adaptées à une grande variété de besoins individuels ou collectifs.

- ***Le cours magistral***

Il s'agit d'un exposé sous forme de Power Point : en sa qualité d'expert, le formateur parle et l'apprenant est à l'écoute. Un discours structuré permet de transmettre des notions essentielles de manière non équivoque. Aux vues du caractère contraignant de cette méthode, que le stagiaire subit passivement, les exposés magistraux calibrés dans le temps pour laisser une large place aux méthodes pédagogiques plus interactives.

- ***La démonstration***

Le formateur fait la démonstration d'une logique à appréhender par l'apprenant. La méthode démonstrative permet au stagiaire d'expérimenter un savoir nouveau en refaisant les étapes de la démonstration et en formulant lui-même le cheminement logique et les conclusions de sa démonstration. Utilisée dans des séquences d'exercices, la méthode démonstrative permet à l'apprenant d'acquérir des savoirs en étant dans l'action, sous la houlette du formateur.

- ***La découverte***

Le formateur prépare du matériel pédagogique en amont du stage. Il met ce matériel à disposition du stagiaire pour lui permettre de tirer des conclusions par la réalisation d'expériences. Il s'agit de laisser l'apprenant tâtonner et commettre des erreurs, seul ou avec le groupe, afin de marquer les esprits par la pratique. Cette méthode met l'apprenant en situation d'imaginer des solutions pour un problème donné et de tirer des conclusions de ses errements. En fin d'exercice, le formateur structure et reformule les notions mises en lumière pendant le temps de découverte offert à l'apprenant.

- ***L'accompagnement pédagogique individualisé***

L'accompagnement individualisé permet de révéler ou de favoriser l'exploitation pratique du potentiel de la personne. Le formateur fonde son action sur le transfert de compétences techniques et d'attitudes appropriées dans le souci d'accroître l'efficacité de la personne accompagnée. Il s'agit d'aider l'apprenant à devenir plus agile, c'est-à-dire à lui permettre de mettre en pratique des nouveaux savoirs avec une aisance nouvelle. Le formateur accompagne

individuellement un stagiaire dans une formation préparée en fonction de sa situation et de ses attentes personnelles et professionnelles.

Notre matériel spécifique :

Pour un apprentissage pratique optimal, nous mettons à votre disposition du matériel d'entraînement professionnel.

- Sensibilisation à la « soft self défense »
- Logiciel professionnel de pratique de la Cohérence Cardiaque.



- Lunettes PSIO Lumino et relaxothérapie combinées



Matériel vidéo et audio :



Votre projet de formation continue :

Une organisation sur mesure :

Les formations que nous assurons sont conçues pour une adéquation maximale du contenu avec les connaissances des stagiaires et leurs besoins professionnels. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les stagiaires de façon optimale et les mener rapidement aux objectifs fixés ensemble.

L'interentreprises :

Organisées dans des locaux adaptés, selon un planning prédéfini, ces formations réunissent des participants issus d'horizons différents. Nous accueillons les stagiaires à partir de 8h45 et les cours débutent à 9h.

L'intra-entreprise et le sur mesure :

Des formations basées sur des programmes standards, adaptés ou sur-mesure, organisées pour plusieurs personnes d'une même entreprise et pouvant reposer sur différents dispositifs pédagogiques

Un déroulement pédagogique en quatre phases :

PHASE I : Vérification des prérequis et connaissances :

Nous nous mettons en rapport avec les personnes à former pour préciser le contenu de chaque cours et déterminer le niveau initial des participants. Lors d'un entretien individuel, nous faisons une rapide évaluation pour vérifier l'état des prérequis des futurs stagiaires. En début de formation nous proposons aux stagiaires un questionnaire sur les différentes thématiques abordées lors de nos différentes interventions, celui-ci nous servant de base pour évaluer leur progression. Au besoin, nous communiquons des recommandations pour que chaque participant puisse accéder à la formation sans difficulté technique.

PHASE II : Mise en œuvre de l'action de formation :

En intra-entreprise le planning est construit sur mesure entre les besoins du client et des stagiaires. Les convocations sont transmises aux stagiaires par mail. Le formateur adapte son approche aux locaux, à la spécificité et activité de l'entreprise pour étoffer efficacement la théorie et la pratique avec des exemples et exercices pratiques sur mesure.

En inter-entreprises, nous organisons la session et prenons possession de la salle en tenant compte de la présence éventuelles de PSH. Nous préparons les convocations et nous les transmettons aux participants par voie électronique. Nos formations (présentées sur un livret d'accueil) sont très pratiques, chaque point théorique étant systématiquement suivi d'exemples et d'exercices. Nous déterminons l'effectif en accord avec notre client.

PHASE III : Evaluation de l'acquis :

En fin de formation, nous proposons une évaluation sous forme (QCM. QUIZZ. Exercices pratiques rappelant la plus grande partie des points vus pendant le cours). A l'issue du cours le formateur remplit également une fiche d'évaluation des acquis pour vérifier l'état d'avancement du stagiaire vis-à-vis des

objectifs visés et souligner les points restant à améliorer. Une enquête de satisfaction « à chaud » du stagiaire est également remplie à la fin de la formation afin de permettre à notre équipe d'améliorer sans cesse l'approche pédagogique et la qualité des formations.

PHASE IV : Suivi du retour en situation professionnelle :

Chaque formateur reste disponible (adresses mail fournies) afin d'assister les participants à leur retour en entreprise. Ces contacts privilégiés permettent de rectifier ou approfondir les connaissances vues en formation. Quelques semaines après la fin de stage une enquête de satisfaction est également proposée aux stagiaires afin de permettre une réflexion « à froid » sur les résultats apportés par leur formation mais aussi de mettre en place de nouvelles sessions si cela s'avère nécessaire.

Votre inscription :

Après l'étape de personnalisation de votre projet, votre convention ou contrat de formation ainsi que votre programme personnalisé vous seront remis pour inscription. Ils seront accompagnés de notre règlement intérieur. Ces documents reprennent l'ensemble des éléments établis lors de votre entretien préalable d'évaluation : prérequis, objectifs, tarifs, contenu et déroulement de l'action.

Notre organisme est également inscrit sur les listes de déclaration d'activité des organismes de formation auprès du préfet de la région Occitanie ce qui vous permet d'accéder à des possibilités de financement par les fonds de la formation professionnelle continue.

En cas de besoin nous pouvons vous accompagner dans le relationnel avec votre organisme financeur (OPCA) et ce, à chaque étape de votre projet.

Votre formation :

Déroulement des sessions individuelles :

La formation se déroule en présentiel. Le lieu, le planning exact, les horaires et la durée des séances de formation sont convenus d'un commun accord entre les parties au plus tard le premier jour de la date d'effet de la convention ou du contrat de formation. Le programme, joint en annexe à la convention lors de l'inscription, indique l'objet de l'action de formation, les objectifs, la durée, les moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre et le niveau de compétence requis.

Déroulement des sessions collectives :

La formation se déroule en présentiel. Les sessions collectives se déroulent sur une durée minimale de 3h30. Le lieu, la mise en place du protocole sanitaire, le planning exact, la fiche collective de présence, les horaires et la durée des séances de formation sont convenus d'un commun accord entre les parties au plus tard le premier jour de la date d'effet de la convention ou du contrat de formation. Le programme, joint en annexe à la convention lors de l'inscription, mais également affiché dans la salle dédiée à la formation, indique l'objet de l'action de formation, les objectifs, la durée, les moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre et le niveau de compétence requis.

Pour les sessions collectives, les stagiaires reçoivent une convocation 15j avant le début de formation par mail avec demande de confirmation. Cette convocation reprend le planning global fixé avec le stagiaire à la signature de la convention.

Prévention des interruptions de stage :

Grâce à une approche personnalisée des besoins de chaque stagiaire, nos équipes mettent tout en œuvre pour favoriser l'engagement des stagiaires et prévenir les ruptures de parcours :

- Le déroulement, le planning et le(s) lieux de formation sont sélectionnés en amont de la formation, en commun accord avec le stagiaire en fonction de ses possibilités et contraintes et des disponibilités des formateurs.

- Les confirmations de RDV par téléphone pour les sessions individuelles et les convocations mails pour les sessions collectives permettent de limiter les interruptions de stages inopinées.

Par ailleurs, les conditions d'annulation ou cessation anticipée à l'initiative du Participant ou du formateur, sont indiquées au stagiaire lors de la signature de la convention ou du contrat de formation.

Les conditions d'annulation ou cessation anticipée à l'initiative du Participant ou du formateur, sont indiquées au stagiaire lors de la signature de la convention ou du contrat de formation.

Interruption de stage :

Les conditions d'annulation ou cessation anticipée à l'initiative du Participant ou du formateur, sont indiquées au stagiaire lors de la signature de la convention ou du contrat de formation.

Sanction et évaluation de fin de formation :

Durant toute la formation des contrôles continus sont organisés afin de garantir une progression au stagiaire. Un test de fin permet d'établir l'évaluation de ses acquis sur les éléments vus pendant la formation. A la fin de la formation, il lui sera remis une attestation de stage reprenant les dates, la durée et les objectifs visés par la formation.

Suivi post formation :

Quelques semaines après la formation un questionnaire de satisfaction « **à froid** » sera envoyé par mail aux **stagiaires** et aux **prescripteurs** de la formation. Il nous permet de sans cesse nous remettre en question afin d'améliorer efficacement l'ensemble de nos services.

Par ailleurs notre équipe de formateurs reste à l'entière disposition des stagiaires en dehors des temps de formation afin de leur apporter les indications complémentaires qui pourraient être nécessaires.

Informations pratiques :

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires de formation continue qui doivent s'y conformer sans restriction ni réserve. Il est adressé à chacun des stagiaires à la signature de la convention ou du contrat de formation.

Personnels (apprenants) en situation de handicap.



Nous nous inscrivons (**IKIGAI CONCEPT**) dans une politique et un esprit d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à nos formations afin de développer leur potentiel. Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffre d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation. C'est pour cela que notre première mission est d'identifier grâce au client, **d'éventuels PSH** dans la liste des stagiaires fournie.

Nous nous engageons pour tout **PSH** à prendre en compte ses besoins. Organiser et mettre en place les aménagements spécifiques et nécessaires pour son accompagnement tout au long de sa

formation. IKIGAI CONCEPT se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques dont il dispose pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap.

Droit à l'image

Par la signature de la convention ou du contrat de formation, le stagiaire est informé qu'il autorise, à titre gratuit, IkigaiConcept :

· à le filmer /photographier/et ou enregistrer lors de de la réalisation de l'action de la formation.

à effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images/enregistrements lors de projections à but non lucratif. ·

à publier ces images/voix sur ses outils de communication (web, multimédia, print).

Il est également informé de la possibilité de se rétracter à tout moment sur simple demande écrite par mail à l'adresse : ikigaiconcept.formation@gmail.com

Coordonnées du service administratif :

❖ **GIE IKIGAI CONCEPT :**

Adresse postale : 34 B RUE DES TILLEULS - 65250 ESCALA
Téléphone : 06 36 05 59 09/06 83 24 88 59
Mail : ikigaiconcept.formation@gmail.com
Site Internet : <https://www.ikigaiconcept.fr>
SIREN: 899 235 550 RCS Tarbes
NDA : 766 500 937 65 (auprès du préfet de la région Occitanie)

❖ **REFERENT HANDICAP :**

Laura KINDTS - 06.18.12.17.48 - laura@liberty-progress.fr Laura